



# Grâce à Titeti Ohipa Payer son travailleur n'a jamais été aussi facile !

Les Chèques Services aux Particuliers (CSP) se digitalisent grâce à l'application Titeti Ohipa, beaucoup plus pratique, elle vous facilitera la vie !



## PAIEMENT RAPIDE

Vous payez votre travailleur directement sur l'application avec votre carte bancaire.



## DÉMARCHE SIMPLIFIÉE

Plus besoin d'aller à la banque, tout se fait depuis l'application.



## PROTECTION ASSURÉE

Votre travailleur est déclaré et couvert par la CPS.



### RAPPEL

Tout travail non déclaré est interdit par la loi.  
Un travailleur déclaré est un travailleur protégé !



# Premiers pas sur Titeti Ohipa

## L'appli permet de :

Déclarer votre  
travailleur à l'aide de  
son DN et de sa date  
de naissance



Payer votre travailleur  
en indiquant la période  
et le nombre d'heures  
de travail



## Il faut :

Avoir un compte  
TATOU et une carte  
bancaire



Que votre travailleur  
ait un RIB à jour  
enregistré à la CPS



## Les dates à retenir

**23**  
MARS  
2023



**31**  
MARS  
2023



**30**  
JUIN  
2023

Lancement de  
l'application  
Titeti Ohipa

Fin des ventes et  
de l'utilisation  
des CSP

Fin de remboursement  
des chèquiers  
non-consommés

Les travailleurs auront 1 an pour encaisser  
les chèques émis avant le 31 mars 2023.

Retrouvez toutes les  
informations sur [www.cps.pf](http://www.cps.pf)  
ou en scannant ce QRcode



  
**Titeti  
Ohipa**

  
MINISTÈRE  
DU TRAVAIL  
DES SOLIDARITÉS ET  
DE LA FORMATION  
du Travailleur et de l'Apprenti